

Contrat de dépôt

Les présentes conditions de dépôt deviendront contractuelles dès l'acceptation par retour de mail du récapitulatif détaillé et chiffré de votre dépôt.

Sélection du dépôt

Une dizaine d'articles autour de la femme et de l'enfant en parfait état, sans tache et trou.

Tout doit être lavé et repassé.

- Des vêtements et des chaussures pour les enfants de la naissance jusqu'à l'adolescence.
- Des vêtements femmes du XXS au 2XL.
- Des accessoires de mode : sacs, chapeaux, casquettes, gants et chaussures.
- De manière générale, Côm'Mère n'accepte pas de sous-vêtements, collants et chaussettes.

Chaque dépôt sera pour la saison en cours

Prix de vente

Le prix de vente des articles est fixé selon la marque, la qualité et l'état de l'article. A la suite du dépôt, vous recevez un récapitulatif détaillé et chiffré de votre dépôt par mail. Après validation par retour de mail, votre dépôt sera étiqueté et mis en boutique pour une durée de deux mois. Une remise peut être appliquée aux dates légales des soldes ou si les articles sont présents en magasin au-delà de la fin du contrat, sous réserve de l'acceptation au moment du dépôt.

Durée du dépôt

La durée du dépôt est de **2 mois** à compter de la date d'accord de la proposition chiffrée. Un rendez-vous est calé sur les agendas respectifs à l'issue de chaque dépôt pour un bilan. Aucun rappel n'est envoyé pour ce rendez vous. **Tout article invendu et non réclamé dans un délai d'un mois suivant la date de fin de dépôt passera automatiquement en don à la boutique.** Côm'Mère se réserve le droit de donner à une association de son choix. Aucune réclamation ne sera acceptée passé ce délai.

Conditions de paiement

Côm'Mère vous payera à hauteur de 40% de vos articles vendus à la fin du contrat. Le paiement se fera en espèces ou par chèque. **Les sommes non réclamées après 6 mois, à la date officielle du dépôt, deviennent définitivement la propriété de Côm'Mère.**

Responsabilité du Dépôt-Vente

Côm'Mère prend toutes les précautions pour préserver l'état des articles déposés, mais n'est pas responsable des dommages ou dégradations survenus pendant la période de dépôt. En cas de vol ou d'incendie, Côm'Mère est assuré et vous dédommagera dans la limite du montant prévu, sous réserve de remboursement par l'assurance.

Retrait des articles

Aucun article d'un dépôt ne peut être récupéré avant la fin de la période des 2 mois. Toute récupération des invendus sera l'objet d'une prise de rendez-vous préalable. Aucun paiement ne sera effectué avant la vente des articles mis en dépôt. Cependant tout vos achats à la boutique en cours de dépôts sont déductibles immédiatement de la cagnotte de vos ventes en cours.